





DÉCLARATION AU NOM DE L'AUSTRALIE, DU CANADA ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (CANZ) LORS DE LA 29^e SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES

POINT 22 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES CONFÉRENCES D'EXAMEN

Monsieur le Président,

Merci de m'avoir donné la parole. J'ai l'honneur de m'adresser à la Conférence aujourd'hui au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Monsieur le Président, en tant qu'États parties, nous avons tous le devoir de faire respecter la Convention sur les armes chimiques et d'appuyer le Secrétariat technique dans son travail complexe. En ces temps difficiles et face à la menace d'une résurgence des armes chimiques, il est plus important que jamais de travailler ensemble pour aider l'Organisation à s'acquitter de son mandat.

Nous continuerons de préconiser un Secrétariat technique doté des ressources nécessaires pour accomplir le travail que nous lui avons demandé. À cet égard, nous remercions les cofacilitateurs du budget pour leur leadership, et nous demandons à tous les États parties de s'entendre par consensus sur le programme et le budget révisés pour 2025.

Monsieur le Président, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) disposera des meilleures capacités lorsqu'elle recrutera selon une zone géographique aussi vaste que possible. Les différentes régions génèrent une diversité d'idées et apportent un large éventail d'expériences et de connaissances culturelles et locales. Le Secrétariat doit témoigner du large éventail des États parties à la Convention. Le Secrétariat technique et les États parties ont encore du travail à faire pour cerner les possibilités d'améliorer la représentation géographique. Nous nous félicitons des mises à jour fournies du Secrétariat sur la feuille de route relative à la représentation géographique.

Nous continuerons à chercher des moyens d'aider le Secrétariat technique à mettre en œuvre des pratiques d'embauche positives. Cela comprend le soutien à la proposition visant à donner au Secrétariat une certaine latitude limitée pour réembaucher d'anciens professionnels, à titre exceptionnel. Cette latitude favorise la représentation géographique et l'équilibre entre les genres au sein de l'Organisation. Notre rôle en tant qu'États parties est de s'assurer que le Secrétariat technique met en place les politiques nécessaires au maintien des connaissances et de l'expertise, tout en respectant la nature non professionnelle de l'Organisation. Nous

pensons pouvoir y parvenir et nous sommes impatients de faire progresser les discussions au cours de l'année à venir.

Monsieur le Président, la participation et le leadership pleins, égaux et concrets des femmes dans les forums mondiaux sur le désarmement, y compris l'OIAC, favorisent la paix et la sécurité internationales. Nous saluons les mesures prises par le directeur général pour promouvoir l'égalité des genres au sein de l'Organisation. CANZ estime que d'autres mesures sont nécessaires pour accélérer les progrès à l'égard de l'égalité des genres et pour intégrer la dimension de genre dans les travaux de l'Organisation et dans la mise en œuvre de la Convention. Nous demandons aux États parties d'aider le Secrétariat technique à cet égard et nous nous réjouissons à l'idée de collaborer davantage avec le Secrétariat sur la mise en œuvre de la feuille de route sur l'égalité des genres.

Monsieur le Président, selon nous, il est clair qu'un large éventail inclusif de voix enrichit le travail de l'OIAC et améliore ses résultats. Cela ne se limite pas au Secrétariat et aux États parties. Nous reconnaissons l'expertise, la responsabilité et la perspective unique que la société civile apporte pour atteindre notre objectif commun d'un monde exempt d'armes chimiques en permanence. Les contributions des universitaires, des scientifiques, des ONG et des experts de l'industrie devraient être les bienvenues dans ce domaine et il faudrait encourager leur participation. CANZ continue d'appuyer un processus d'accréditation des ONG plus rationnel et plus transparent, qui favorisera l'efficacité, la cohérence et la transparence. Nous regrettons que deux pays aient choisi de bloquer le consensus sur cette question, malgré le vaste processus de consultation mené cette année. Nous remercions l'Allemagne et le Costa Rica pour leur leadership, et nous encourageons les États à travailler de manière constructive pour explorer les moyens de renforcer encore notre collaboration avec la société civile, et ce dans un esprit de consensus.

Monsieur le Président, les défis qui nous attendent sont vastes et complexes. Il est plus important que jamais que nous travaillions ensemble pour appuyer le travail du Secrétariat.

Je vous remercie, Monsieur le Président.